

gDTC - Demande #6253

Permettre à gDTC de ne pas relancer un membre jusqu'à une certaine date

19/10/2023 11:01 - Elsa Pottier

Statut:	Confirmé	Début:	19/10/2023
Priorité:	Normale	Echéance:	
Assigné à:		% réalisé:	0%
Catégorie:		Temps estimé:	0.00 heure
Version cible:			
Description			
Concerne #7824			
La nouvelle période de cotisation s'ouvre aujourd'hui, gDTC a bien automatiquement créé une nouvelle période, mais il a automatiquement mis en dispense.			
Ce n'était pas le cas jusqu'à présent, et cela nous dessert : quand on accorde une dispense c'est le plus souvent ponctuel, si elles se renouvellent automatiquement les membres n'apparaissent en toute logique pas comme en retard et on ne les relance pas.			
J'ai enlevé la dispense.			
Cas particulier : le membre est exempté de relance car je le recontacte en janvier.			

Historique

#1 - 09/11/2023 11:39 - Benjamin Drieu

- Tracker changé de Anomalie à Demande

- Sujet changé de gDTC renouvelle automatiquement une dispense en créant une nouvelle période à Permettre à gDTC de ne pas relancer un membre jusqu'à une certaine date

- Assigné à Benjamin Drieu supprimé

Concernant l'anomalie initiale : fonctionnement informatiquement normal car l'exemption de relance crée automatiquement des dispenses quelque soit le paiement précédent.

Il faudrait ajouter un champ « pas de relance jusqu'à telle date » qui n'envoie pas de mails. Et renommer le champ initial en « exemption de cotisation » ou autre (qui sert pour les personnes exemptées de cotisation pour services rendus ou accord).

#2 - 09/11/2023 11:39 - Benjamin Drieu

- Statut changé de Nouveau à Confirmé

Fichiers

Capture d'écran du 2023-10-19 10-54-56.png	62,7 ko	19/10/2023	Elsa Pottier
Capture d'écran du 2023-10-19 10-52-08.png	77,5 ko	19/10/2023	Elsa Pottier
Capture d'écran du 2023-10-19 10-51-21.png	37,9 ko	19/10/2023	Elsa Pottier